



BULLETIN D'INFORMATION

VOLUME 15, NUMÉRO 1, HIVER 1990

TÉMOIGNAGE

D'UN REGROUPEMENT

UNE POPULATION SILENCIEUSE QUI PREND CONSCIENCE DE SES DROITS



(Photo Louis Arthur)

Jean-Yves Arial
du Mouvement Personne d'Abord
du Québec métropolitain

Il existe depuis 1983 un groupe communautaire d'entraide et d'auto-défense des droits appelé le Mouvement Personne d'Abord du Québec métropolitain.

"Personne d'Abord" c'est Jacques, Louise, René... et tous ceux qui ont déjà été étiquetés "déficients mentaux" par la société. Ces personnes ont choisi de s'entraider, de se regrouper, de s'exprimer afin d'être leur propre porte-parole et de s'impliquer activement à l'amélioration de leur qualité de vie. Dans un cheminement d'actions collectives, ils travaillent ensemble à prendre conscience de leurs droits et à apprendre à les défendre, à chercher ensemble des solutions à leurs propres problèmes et planifier des actions communes sur des dossiers tels que l'hébergement, le travail, le transport, la pauvreté, etc.

Inspiré du mouvement "People First" qui a pris naissance en 1970 aux États-Unis, on retrouve maintenant plusieurs groupes de ce genre au Canada, dont huit au Québec.

"Nous avons vécu longtemps en institution, en foyer de groupe, en famille d'accueil ou

encore nous avons été souvent "surprotégés" par nos parents qui ne croyaient pas à nos capacités. Si le mouvement s'appelle Personnes d'Abord, c'est pour demander à tout le monde de cesser de nous étiqueter."

Il regroupe 87 membres actifs qui ont le pouvoir décisionnel et sont les réalisateurs de toutes les actions posées.

"On vise à susciter des changements au sein de la société, pour la qualité de vie et aussi pour acquérir du pouvoir. Depuis trop longtemps les gens qui présentent une déficience intellectuelle ont été perçus comme une population silencieuse, des gens qui étaient plus spectateurs qu'acteurs dans leur démarche. Ces adultes ont des opinions et des choses à dire à leur propre façon" nous dit Hélène, l'une des personnes ressources au mouvement, qui assure la permanence avec Monique et deux membres dont Jean-Yves Arial.

Donc, il y a quelques leaders dans le groupe qui ont utilisé diverses tribunes et qui commencent à représenter le mouvement à l'extérieur. Par exemple, Jean-Yves a rencontré les travailleurs de la FTQ pour leur exposer leurs difficultés et leurs aspirations face au travail. Ils ont aussi fait part de leurs préoccupations et de leurs projets dans le cadre de diverses manifestations, conférences ou colloques de mouvements similaires ou autres.

"Au début, notre principale difficulté a été d'obtenir notre crédibilité dans le milieu, mentionne Hélène. On était septique quant aux possibilités de ces adultes de former des comités, de se réunir avec un ordre du jour, un procès verbal, d'avoir des objectifs et des actions en conséquence. Je peux vous dire que les gens ne viennent pas ici pour parler de la pluie et du beau temps.

Maintenant, nous avons de bons alliés dans le milieu, nos dossiers progressent, on vient chercher des expertises au mouvement, etc."

Jean-Yves Arial, l'un des fondateurs, qui a assumé la présidence pendant trois ans et qui est maintenant préposé à l'information et au soutien technique, nous parle des activités des sept comités et des projets 1990.

"Notre journal vidéo marche très bien. Comme souvent les membres ne savent ni lire, ni écrire, le Comité du Téléjournal produit chaque mois, un bulletin sur cassette qui donne des nouvelles du mouvement et de l'extérieur, comme par exemple un rappel des élections. Bientôt le Téléjournal passera aux ateliers de travail du Mont St-Aubert et de C.A.D.I.Q. Il est question que les émissions soient faites et transmises par la télé-communautaire. Ça serait super...!"

Le Comité des droits est très actif auprès des membres et auprès des comités de bénéficiaires et d'usagers des établissements. On offre l'information, la sensibilisation et le support concernant les droits qui sont reconnus à tout individu, allant du droit à la vie et à la liberté jusqu'au droit de choisir ses amis, son travail, ce qu'on veut dans ses sandwiches, l'heure de son coucher, ses vêtements, etc.

"Il faut aussi sensibiliser l'entourage, la famille, le foyer de groupe, la famille d'accueil, nous fait remarquer Hélène. Même si l'individu prend conscience de ses droits, et affirme son autonomie, si au bout de la ligne les gens ne veulent pas lui concéder cette responsabilité, nos efforts ne servent à rien."

Pour promouvoir leurs désirs et aspirations en matière d'hébergement, ils ont produit le vidéo "Moi j'habite" qui sera présenté à des comités de parents, dans les centres d'accueil et aussi dans le cadre d'un colloque du service résidentiel du Québec métro, en juin.

"On veut faire comprendre nos aspirations. On ne veut pas tous aller en appartement, mais parfois le foyer de groupe est considéré comme le dernier lieu alors qu'on pourrait aller plus loin; certains aimeraient vivre avec leur amie de fille en appartement."

Une mention régionale 1989 a été décernée à ce mouvement par le CRSSS de Québec dans le cadre de la rencontre réseau du 22 février 1990, compte tenu de l'autodétermination des membres de ce groupe, de leur dynamisme, de leur esprit novateur, et de leur implication soutenue dans l'amélioration de leur qualité de vie. ■